

Ceramic's

Date

28 mars 2023
14h00

Lieu

Paris - Drouot



**MAISON
R&C
COMMISSAIRES
PRISEURS**

Informations

Commissaires-priseurs

Romain Rudondy & Yonathan Chamla

Clerc principale

Charlotte Pechoux
+33 (0)1 87 44 88 63
infos@maisonrc.com

Bureau de Paris, Clerc

Lisa Cochini
+33 (0)1 87 44 88 63
etude@maisonrc.com

Administratrice des ventes

Règlements

Ordres d'achat

Alix de Valence
+33 (0)1 87 44 88 63
contact@maisonrc.com

Transport

SARL GAURIAT
+33 (0)1 71 70 29 50
contact@gauriat.com

Magasinage Drouot

+33 (0)1 48 00 20 19
magasinage@drouot.com

Stockage et frais spécifiques
à l'Hôtel des ventes Drouot mentionnés
dans les conditions générales de vente
en fin de catalogue



16, rue de la Grange-Batelière 75009 Paris
224, rue Paradis 13006 Marseille
+33 (0)1 87 44 88 63 - +33 (0)4 91 09 53 01
www.maisonrc.com

déclaration n° 098-2017 du 11 juillet 2017

photographies

Timothe Leszczynski
timothe.leszczynski@gmail.com

Antoine Pascal
antoinepascal@free.fr

direction & création graphique

Maison Louise
contact@maison-louise.com

DROUOT.com
Live

Ceramic's

la céramique dans tous ses états

Mardi 28 mars 2023
14h00

Exposition

Samedi 25 mars de 11h00 à 18h00
Lundi 27 mars de 11h00 à 18h00
Mardi 28 mars de 11h00 à 12h00

Lieu

HÔTEL DROUOT - Salle 9
9, rue Drouot 75009 Paris

Expert

Cabinet Coulet
15, rue de Savoie 75006 Paris
+33 (0)6 63 71 06 76
contact@couletcoulet.com



318

318.

Mattia LISTOWSKI (1987)

Pièce de forme dite Passage 3

Béton

Signée sous la base, édition 1/5 + 2 E.A

21 x 11 x 18 cm

2019

estimation : 1 200 - 1 500 €

“ Son travail utilise le langage formel, les techniques, les outils et les représentations de l’architecture, explore la matière et la lumière, associant une démarche conceptuelle, un savoir-faire industriel et une mise en œuvre artisanale (...) ”

319.

Mattia LISTOWSKI (1987)

Pièce de forme dite Capriccio 1

Béton

Signée sous la base, édition 1/5 + 2 E.A

25 x 31 x 21 cm.

2022

estimation : 1 800 - 2 200 €



319

index

- ACCOLAY 55
AIELLO C. 127, 130, 131, 145
ALETH MASSON A. 67, 72
ANASSE M. 94, 98, 99, 100, 101, 102, 103,
104, 105, 109,
ARGONAUTES 51, 58
ASTOUL E. 124
AUSTRUY J. 30
de BAGNEUX M. 140
BAUD A. 20, 24
BLIN J. 60, 61, 62, 63
BOUROULLEC R. 130
BOVESSE N. 130
BRASILIER A. 51
BRICE C. 53
BROSSARD G. 124
BRAZILLE C. 145
BUFFAT B. 96
CAB 56
CALLIS 76
CAMPION N. 135, 136,
CAPRON R. 56, 57, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82,
83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93
CHAMBOST P. 14, 15, 18, 19, 22, 24
CHAMPY C. 116
COCTEAU J. 10
COLONIEU A. 68, 69
CORNIL M. 144
DEBLANDER R. 108, 121
DEGORCE-DUMAS E. 144
DESSERPRIT R. 120
DERVAL J. 48, 76
DIDONE E. 133
DOLEAC F. 127
ESPELT M. 70, 71
EVANS J. 143
FANTONI M. 48
FERNANDEZ C. 20
FIDLER E. 46, 47, 51
FILLON M. 112
FISCHER W. 145
FOLON J. 113
FROSSARD M. 129
GAGNERE O. 145
GATARD D. 26, 27, 28, 29, 36
GAVALET A. 126
GIARRUSSO R. 95, 96, 97, 98
GHION C. 127, 131
GUEDEN C. 25, 52
GUERRIER F. 117, 125
GUILLOT M. 53
HEDBERG H. 106, 107
INNOCENTI J. 112, 115
JALLAIS A. 142
JOLAIN M. 14, 64, 65, 66, 67
JOLLY M. 54
JOUVE G. 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39,
40, 41, 42, 43, 44, 113
KAPLAN L. 136, 137
KENSAKU U. 123
KERAMIS. 7
KOSTANDA A. 68
KOZO I. 122
LA GRANGE AUX POTIERS 59
LEBE P. 67
LESPINASSE J. 21
LES 2 POTIERS 58
LEVY C. 7
LINARD J. 113
LISTOWSKI M. 132
LURCAT J. 8, 9
MADOURA 28, 115, 117, 118, 119
MARAIS J. 10, 13
MATTER H. 128, 129
MAUREL R. 50
MET de PENNINGHEN G. 48
MOENNE J. 144
MOHY Y. 125
MOLY-SABATA. 6
OLIVIER G. 114
ORLANDO P. & D. 110, 111
ORR T. 123
PELISSIER 69
PENALBA A. 126
PICASSO P. 11, 12, 16, 17
PIANO M. 46
PICAULT R. 60
PORTANIER G. 116
PRIMAVERA 112
RAMIE S. 45
RATY F. 109, 120
RAZA S. 57
REVERNAY. 7
RIVIER J. 47
ROUX A. 54
RUELLAND J et D. 29, 36, 73, 74, 75
RYOZO T. 122
SADA E. 138, 139
SAGAN J. 116
SAVIN M.L. 6
SIMONET G. S. 30
SOTTSASS E. 49
STUDIO BISKI 144
THIRY A. 114
THOMAS H. 131
TSUNASUKE K. 122
STRIKER ZEISEL E. 23
VALENTIN G. 108, 109
VOLTZ C. 56
WILLAUME A. 144
YAMAMOTO K. 123
ZSOLNAY V. 7

ordre d'achat



Ordre d'achat
(pour les lots désignées ci-dessous, prix hors frais)

Enchères par téléphone
Tél. à contacter pendant la vente

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

E-MAIL

NUMERO DE COMPTE

CODE BANQUE

CODE GUICHET

Les ordres d'achats écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité mise en place par Maison RC pour ses clients. Maison R&C et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur ou omission dans l'exécution de cet ordre comme en cas de non exécution de celui-ci.

Aucune demande de téléphone ne sera acceptée pour les lots estimés moins de 100 euros. Nous vous rappelons que lorsque vous demandez une ligne téléphonique, vous vous engagez à enchérir pendant la vente. A défaut, merci de bien vouloir laisser un ordre fixe.

LOT N°	DESCRIPTIF	PRIX €
.....
.....
.....
.....
.....

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente imprimées dans le catalogue et accepte d'être lié(e) par leur contenu ainsi que par toute modification pouvant leur être apportées.
Je confirme l'exactitude de mes informations et de mes ordres.

date :

signature :

CONDITIONS GENERALES

Les biens proposées à la vente aux enchères publiques

Maison R&C - commissaires priseurs associés agit en qualité de mandataire en proposant à la vente aux enchères publiques des biens qui lui ont été confiés volontairement par ses clients. Les biens mis à la vente ont été expertisés et décrits par la Maison de vente ou un de ses intervenants.

Nous invitons les acquéreurs potentiels à se déplacer et examiner physiquement les biens pouvant les intéresser pendant l'exposition se déroulant avant la vente aux enchères.

Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Maison R&C - commissaires priseurs associés de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

Les dimensions sont données à titre indicatif. Les indications données par Maison R&C - commissaires priseurs associés sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts. Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

La vente

Maison R&C se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Maison R&C - commissaires priseurs associés se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle de vente à toute personne pour

justes motifs. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Maison R&C - commissaires priseurs associés.

Maison R&C se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot Adjudgé ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de Maison R&C - commissaires priseurs associés avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Maison R&C - commissaires priseurs associés se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. Maison R&C - commissaires priseurs associés se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit, enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de Maison R&C - commissaires priseurs associés et d'une pièce d'identité.

Maison R&C - commissaires priseurs associés se charge gracieusement des

enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas Maison R&C - commissaires priseurs associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le coup de marteau suivi de l'indication verbale adjudgé. Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

La réalisation de la vente

Les acquéreurs sont soumis aux présentes conditions générales d'achat et Maison R&C - commissaires priseurs associés sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Maison R&C - commissaires priseurs associés dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Maison R&C - commissaires priseurs associés serait avérée insuffisante. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet im-

plique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

L'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes : **25 % HT soit 30 % TTC.**

Toute adjudicataire sur le support internet Drouot Live devra s'acquitter de 1,5% HT soit 1,8% TTC en sus des enchères. Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE sera exonéré d'acquitter la TVA sur les commissions sur présentation d'un n° de TVA intra-communautaire.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire dispose d'un délai légal d'un mois pour régler l'intégralité de son bordereau

Moyen de paiements

- en espèces : jusqu'à 1000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français et européens, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation d'une pièce d'identité.

- par chèque

- carte bleue

- virement bancaire.

La délivrance n'interviendra qu'après paiement complet des sommes dues à Maison R&C - commissaires priseurs associés

Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire, dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans ce dit délai, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Maison R&C - commissaires priseurs

associés se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires etc ;

- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par Maison R&C - commissaires priseurs associés correspondant aux frais vendeur ;

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères, soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

L'OVV Maison R&C - commissaires priseurs associés se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent (France).

Stockage et délivrance des lots

Sans indication contraire, les achats seront entreposés à leurs conditions et frais, au magasinage de l'Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini 75009 Paris (Tél. : 01 48 00 20 18), où ils pourront être retirés sur présentation du bordereau acquitté et des étiquettes de lots.

Conditions spécifiques magasinage Drouot

Les lots peuvent être enlevés gratuitement en salle jusqu'à 10h le lendemain de la vente. Passé ce délai, vous pouvez récupérer les lots n'ayant pas été pris en charge par l'Opérateur de vente au service magasinage de Drouot. Ce service est payant (tarif sur demande).